

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : DORMOSTART SOLUTION INJECTABLE POUR CHIENS ET CHATS, Solution injectable

Titulaire : ALFASAN NEDERLAND B.V.

Composition : Chlorhydrate de médétomidine 1 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5939540 1/2023

Date de décision : 26/10/2023